

LES TROUBLES SPECIFIQUES DU LANGAGE ET DES APPRENTISSAGES (TSLA)

Un trouble spécifique des apprentissages est :

- Durable
- Résistant aux remédiations
- Focal (ne touche que certains apprentissages)

Une personne atteinte d'un TSA a un QI normal (> 70)

L'hypothèse retenue par la neuropsychologie est que ces troubles sont liés à un **dysfonctionnement d'une fonction cérébrale.**

Un diagnostic de trouble spécifique des apprentissages est un diagnostic d'élimination : il faut d'abord écarter tous les autres troubles (auditifs, visuels, intellectuels, psychiques...)

Le diagnostic est posé suite à divers bilans conduits par des orthophonistes, des neuropsychologues ou psychologues, des pédopsychiatres et / ou neuropédiatres.

Seul un médecin peut poser ce diagnostic.

- ▶ **La dyslexie** : trouble caractérisé par une difficulté à identifier le **langage écrit.**
- ▶ **La dysorthographe** : trouble de l'acquisition et de la maîtrise de l'orthographe.
- ▶ **La dysgraphie** : trouble du geste graphique affectant l'aspect formel de l'écriture.
- ▶ **La dyscalculie** : trouble des compétences numériques et arithmétiques.
- ▶ **La dysphasie** : trouble du langage qui touche la production ou la réception du **message oral.**
- ▶ **La dyspraxie** : trouble de la programmation du geste volontaire.
- ▶ **TDA/H** : trouble du **déficit d'attention** avec ou sans hyperactivité.

Très souvent, plusieurs troubles se retrouvent associés (un élève dyslexique est souvent dysorthographique, une dysphasie est souvent associée à une dyslexie...)

Les bilans permettent de mettre en avant les fonctions cognitives touchées et celles qui sont préservées. Cette analyse permet ainsi de mettre en œuvre des rééducations adaptées et de donner des pistes quant aux aménagements pédagogiques à mettre en place en classe en fonction des besoins de l'élève.